



Compte-rendu du 4^{ème} Comité de pilotage du
Plan national d'actions en faveur des Odonates
16 septembre 2014

Présents (23) : Stéphane AVERTY (EID Atlantique), Renaud BAETA (ANEPE Caudalis), Cyril BERQUIER (OEC), Charline BOISSARD (DREAL Alsace), Florent CLET (DREAL Basse-Normandie), Samuel DANFLOUS (Cen Midi-Pyrénées), Marie DELIGNY (CPIE Pays de Soulaines), Antoine DIONIS DU SEJOUR (DREAL Centre), Didier DONADIO (ONCFS), Pascal DUPONT (MNHN-SPN), Jean-Michel FATON (Réserves Naturelles de France), Lucile GAMANT (DREAL Nord-Pas-de-Calais), Anne-Laure GOURMAND (MNHN), Franck HERBRECHT (Gretia), Vadim HEUACKER (ODONAT), Xavier HOUARD (Opie), Étienne IORIO (Gretia), Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU (Opie), Florian KIRCHNER (UICN France), Renaud PUISSAUVÉ (MNHN-SPN), Jeanne-Marie ROUX-FOUILLET (MEDDE), Alexandre RUFFONI (SHNA) et Cédric VANAPPELGHEM (Cen Nord-Pas-de-Calais/SfO).

Excusés (9) : Nicolas AMPEN (DREAL Bretagne), Véronique BARTHÉLÉMY (DREAL Limousin), Muriel CHEVRIER (DREAL Poitou-Charentes), Élisabeth COURT (DREAL Auvergne), Denis FELIX (DREAL Rhône-Alpes), Arnaud LE NEVÉ (DREAL Pays de la Loire), Damien MARAGE (DREAL Bourgogne), Irène OUBRIER (DRIEE) et Guillaume WIDIEZ (DREAL Champagne-Ardenne).

Date et lieu : 16 septembre 2014 – MEDDE (La Défense – Grande Arche).

Rédaction : Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU (Opie).

Ordre du jour :

- Point sur les PNA
- État d'avancement des actions du PNA
- Résultats de l'évaluation de la Directive Habitats-Faune-Flore
- Focus sur la déclinaison Bourgogne et sur l'action « Agrion orné »
- Focus sur la réunion de coordination à l'échelle du bassin ligérien
- Focus sur la doctrine régionale Basse-Normandie
- Point sur le Steli
- Point sur la Liste rouge nationale des Odonates

Point général sur les Plans nationaux d'actions

Jeanne-Marie ROUX-FOUILLET - MEDDE

Jeanne-Marie ROUX-FOUILLET (JMRF) explique qu'une nouvelle stratégie sur les Plans nationaux d'actions se met en place. Cependant, il n'est pas question de supprimer ce dispositif, mais bien de le repenser, en améliorant par exemple le choix des espèces. 60 Plans sont actuellement mis en œuvre, ce qui est beaucoup. Pour être plus cohérents, les futurs Plans devront à l'avenir être mutualisés et développés selon une thématique « multi-espèce » ou encore centrés sur des habitats ou des fonctionnalités.

La politique actuelle n'est pas remise en question. Aussi, même si cette nouvelle politique n'est pas encore définie, il y sera plutôt question de réorganisations. Par ailleurs, la création de l'Agence française pour la biodiversité (2016-2017) va modifier assez fondamentalement la sous-direction.

- Lucile GAMANT (LG) demande s'il existe un cadrage budgétaire pour 2015 ?
- JMRF répond qu'aucun changement n'est prévu pour l'instant.
- Vadim HEUACKER (VH) demande si le PNA Odonates va être reconduit ?
- JMRF répond que l'absence de stratégie encore définie pose un problème pour répondre.
- Xavier HOUARD (XH) complète : les conclusions des audits font ressortir plus de place pour la mutualisation des PNA et pour les régions. Or le PNA Odonates est déjà mutualisé. L'Opie a été interviewé et a fait valoir les enjeux liés aux Plans « insectes ».
- JMRF précise également que cet audit est public et que les conclusions sont donc consultables.

État d'avancement des actions du PNA

Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU - Opie

Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU (RIB) présente l'état d'avancement des 15 actions du PNA Odonates (se reporter au diaporama pour plus de précisions). D'un point de vue général et depuis sa mise en œuvre en 2011, le Plan a permis d'améliorer profondément les connaissances sur les 18 taxons concernés. Initialement produites en 2010 lors de la rédaction du PNA, les cartes de répartition se précisent et s'affinent : suite aux nombreuses prospections déployées sur l'ensemble du territoire, la mise à jour en 2014 des cartes de répartition ont considérablement évoluées, et cela en seulement 4 ans. En parallèle, des protocoles nationaux émergent et des groupes de réflexion à l'échelle de grands massifs ou de bassins versants voient le jour, signes qu'une mobilisation à grande échelle se met en place.

Ce premier Plan permet de combler progressivement les lacunes en termes de connaissance. Ces éléments sont indispensables à connaître au préalable de lancement d'actions concrètes de gestion conservatoire. Aussi, si un second Plan voit le jour, la gestion conservatoire des habitats sur lesquels sont présents ces taxons fragiles devrait alors être au cœur de ses objectifs, cette dernière ayant encore du mal à se développer de manière homogène sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Au niveau national, la quasi-totalité des actions est engagée ou déjà terminée. Le cahier technique de gestion conservatoire est en cours de rédaction et devrait être finalisé en 2015. Cette même année et en partenariat avec la DREAL coordinatrice Nord-Pas-de-Calais, un séminaire de restitution du Plan devrait avoir lieu en présence de l'ensemble des structures ayant participé au programme.

Enfin, les moyens financiers restent globalement limités et restreignent les possibilités d'actions.

Seules les actions ayant soulevées des questions et interrogations sont reportées ici.

Action 1 : mise en œuvre des déclinaisons

- Franck HERBRECHT (FH) précise qu'en Bretagne, le Gretia, Bretagne Vivante et VivArmor cherchent à contourner le fait qu'il n'y ait pas de déclinaison en rédigeant un document simplifié reprenant l'état des lieux régional et les actions à mener.
- Jean-Michel FATON (JMF) indique que l'action en Rhône-Alpes a été relancée suite à la demande de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) qui souhaite travailler à l'échelle de l'ensemble du fleuve.

- Xavier HOUARD (XH) souligne l'intérêt des réunions interrégionales et précise que le transfert d'idées et de compétences y est souvent très constructif.
- FH : *Lestes macrostigma* est bien présent sur le Marais Poitevin. Peut-être serait-il intéressant d'envisager l'organisation d'une réunion interrégionale sur cette espèce ?
- XH : une rencontre transrégionale devrait être menée pour les régions Languedoc-Roussillon, PACA et Rhône-Alpes notamment grâce au soutien de la CNR.

Action 9 : accompagner la lutte contre les espèces invasives

- Cyril BERQUIER (CB) mentionne le suivi de *Somatochlora flavomaculata* en Corse, en rapport avec les écrevisses. Il déplore cependant le manque d'études faisant le lien entre écrevisses et Odonates.
- FH souligne qu'il existe un travail en cours en Brière (44) ainsi que sur le réseau de mares environnantes dans lequel l'impact sur les communautés d'Odonates a été intégré.
- JMF rapporte que la végétation de la RNN des Marais de Bruges (33) a subi d'importantes modifications. Par ailleurs, certaines rivières de Creuse ont été très modifiées par l'activité de *Pacifastacus leniusculus*.
- Florent Clet (FC) indique que *Procambarus clarkii* modifie son régime alimentaire en fonction de ce qu'il y a à disposition.
- FH : cette action a également été déclinée dans le PRA Pays de la Loire. Mais il est difficile de la mettre en œuvre : que faire concrètement dans cette action ?
- XH répond que cette action a été imaginée plutôt comme un suivi, une veille régionale de l'accroissement des connaissances et des études à transmettre à l'opérateur pour une mise à disposition sur le centre de ressources.

L'ensemble des intervenants semble être favorable au développement d'une page spéciale sur le site Internet du Plan. Il est également rapporté que Marc COLAS (ONEMA) est chargé de réaliser un bilan des répartitions des écrevisses en France.

- CB pense qu'il serait également souhaitable de s'intéresser aux poissons et non pas seulement aux écrevisses.
- XH répond qu'il existe une pression « lobbyiste » vis-à-vis de la Carpe amour pour obtenir des autorisations supplémentaires d'empoissonner. L'Opie a fait valoir les enjeux naturalistes liés à la conservation de certains Odonates menacés. Il faut donc organiser une veille constante de tous les problèmes qui puissent exister.
- JMF : la Carpe amour représente un problème majeur car elle peut faire disparaître des populations entières de Leucorrhine.
- Renaud BAETA (RB) souligne que le vrai problème réside dans le tonnage des carpes. Un lien a été démontré entre la production intensive piscicole et la turbidité : plus le tonnage est important, plus cela augmente la turbidité des eaux des étangs. Les processus sont les mêmes que pour les écrevisses.
- Cédric VANAPPELGHEM (CV) répond que cela soulève plus un problème de gestion que d'espèce.
- XH : il est important de conserver cette action pour garder une veille sur cette problématique.
- Didier DONADIO (DD) : il existe un règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes. Il est donc important de faire remonter ces problèmes aux Ministères, afin qu'ils aient toutes les

informations en leur possession. Les effets sont cumulés et irréversibles. Les dispositions règlementaires doivent être prises car tout le monde ne mesure pas les enjeux sur la biodiversité.

- FH : en Pays de la Loire, le problème majeur reste le ragondin pour lequel beaucoup d'actions simples sont réalisées localement.
Un problème se pose également avec les corbicules. Les densités sont en effet tellement élevées qu'il n'y a plus de sédiment libre.
- RB indique que les corbicules font parties des thèmes de recherche du réseau OBLA (réseau d'Observation de la Biodiversité de la Loire et de ses Affluents), mis en place en 2012 dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature.

Action 12 : réaliser un cahier technique concernant la gestion conservatoire des Odonates

- XH : l'objectif est de réaliser un vadémécum afin de savoir quand et comment commencer les actions de gestion. L'appel à contribution doit être revalorisé.
- Antoine DIONIS DU SEJOUR (ADds) précise que l'ONF a réalisé un document regroupant des exemples de gestion des mares forestières de plaine.
- Pascal DUPONT (PD) demande si des réflexions ont déjà été menées quant à la structuration des fiches. La fiche doit être validée par le réseau des Cen et des gestionnaires.
- FH demande si le projet se fera en collaboration avec l'Aten ?
- XH répond que le document sera soumis à l'Aten à la fin du travail.

- Samuel DANFLOUS (SD) indique qu'il peut y avoir des dégâts collatéraux éventuels des troupeaux sur les larves (piétinements). C'est une notion importante à prendre en compte, notamment en phase de restauration.
- JMF souhaite que le document se concentre sur des choses qui n'ont jamais été faites. Il est, par ailleurs, plus aisé de présenter des actions pour les espèces les plus répandues que pour d'autres et il ne faudrait pas que le guide se concentre uniquement sur ces taxons. L'entretien de milieux artificialisés doit aussi être pris en compte car beaucoup de milieux sont très anthropisés. Il faudrait également s'intéresser aux habitats originels.
- CV répond qu'il faudrait déjà savoir quels sont les habitats originels des espèces...
- SD prend l'exemple de l'Agrion de Mercure et demande quels sont les habitats qui méritent une gestion conservatoire ? Car l'espèce est largement répandue sur le territoire.
- XH : le but est d'objectiver la portée des actions de gestion dans un cadre odonatologique en prenant une entrée « travaux types dans les habitats de zone humide » et moins « espèce », pour s'adresser directement au public de gestionnaires ce qui est une approche nouvelle.

- PD précise qu'il serait intéressant que le guide technique fasse également le lien avec les autres groupes taxonomiques.
- RIB répond que cela est prévu.

Action 13 : former les professionnels de terrain

- XH : les formations Odonates à l'Aten ont failli disparaître. Pour 2014-2015 c'est désormais l'Opie qui les assure avec le soutien pédagogique de la SfO. À noter également que, dans la continuité du guide technique, un stage de niveau 2 à l'Aten est en pourparlers pour prendre en compte les questions de gestion et d'autochtonie des espèces.
Les documents supports de formation (SfO/PNAO) seront disponibles à tous quand la formation sera effective.

Résultats de l'évaluation de la Directive Habitats-Faune-Flore

Renaud PUISSAUVE - MNHN-SPN

Renaud PUISSAUVE (RP) présente le contexte de la seconde évaluation (se reporter au diaporama pour plus de précisions). Concernant les Odonates, 10 espèces sont concernées ce qui représente 26 fiches d'évaluations biogéographiques. 50% des évaluations révèlent un état de conservation inadéquat (1^{ère} évaluation : majorité d'états de conservation défavorables).

Les analyses des résultats montrent que l'amélioration des connaissances entre les 2 exercices d'évaluation est considérée comme le facteur principal de progrès. Près de 20% des données transmises pour l'évaluation sont issues du PNAO (animation pour la transmission des données), soit le second contributeur après la SfO.

- Xavier HOUARD (XH) indique que près de 20 personnes ont contribué à l'évaluation du volet Odonates. Les résultats de l'exercice ont été présentés lors du 3^{ème} Congrès européen d'odonatologie (ECCO).
- Antoine DIONIS DU SEJOUR (ADDS) demande si le standard SINP permettra d'apporter des réponses aux supplémentaires ?
- RP répond que le SINP ne va pas répondre aux objectifs mais permettra d'apporter des précisions.
- XH complète : la récolte des données demande beaucoup de temps. Si cette énergie était dépensée *via* la récolte de données par le SINP, cela permettrait d'éviter de mobiliser tous les 6 ans quelqu'un pour faciliter la transmission de données.
- ADDS : il reste également le problème d'accès aux données de ceux qui vont sur le terrain de manière privée.
- Pascal DUPONT (PD) : le SINP doit pouvoir permettre de transmettre toutes ces données plus facilement. De plus, tout consultant de l'INPN pourra consulter les données en choisissant un programme.

Focus sur la déclinaison Bourgogne et sur l'action « Agrion orné »

Alexandre RUFFONI - SHNA

Alexandre RUFFONI (AR) présente la déclinaison Bourgogne du PNA (se reporter au diaporama pour plus de précisions). Il précise que les actions en Bourgogne n'en sont qu'à leurs débuts car l'odonatologie est plutôt récente dans la région. La région présente 3/4 des espèces de la faune française. Parmi elles, 18 sont inscrites dans la déclinaison : 10 espèces prioritaires, 7 espèces complémentaires et 1 espèce potentielle.

La SHNA, choisie en 2013 par la DREAL comme structure animatrice du PRA, mène depuis une dizaine d'années des actions en faveur des Odonates de la région : acquisition de connaissances et structuration du réseau, gestion de sites sans « objectif Odonates », communication.

Compte-tenu de l'historique (peu d'odonatologie), l'enjeu de connaissance est très important dans la déclinaison et représente à ce titre une part importante de l'investissement (temps et actions) prévu.

Une enquête Agrion orné (*Coenagrion ornatum*), dont les populations françaises sont essentiellement concentrées en Bourgogne, a débuté en 2009. Elle doit permettre d'homogénéiser les inventaires et de cadrer les éléments d'informations à renseigner (écologie notamment) via la mise en place et la diffusion d'un protocole spécifique. Un premier travail sur la gestion favorable à l'espèce est en cours, en partenariat avec des acteurs de sites Natura 2000.

En Bourgogne, la répartition est très large alors que les autres régions sur lesquelles l'espèce est présente (Centre et Auvergne) n'ont que quelques stations. Ces dernières souhaitent démarrer les opérations de gestion alors que l'étape connaissance de la répartition de l'Agrion orné n'est pas terminée en Bourgogne. Il est donc important de développer l'animation d'un groupe transrégional pour cette espèce.

Focus sur la réunion de coordination à l'échelle du bassin ligérien

Franck HERBRECHT - Gretia

La Loire présente un cortège bien identifié de Gomphes, principalement représenté par 5 taxons (se reporter au diaporama pour plus de précisions), dont la répartition et l'enjeu patrimonial diffèrent entre l'amont et l'aval du fleuve. Le cortège peut être étudié sous plusieurs angles : en tant qu'éléments patrimoniaux à conserver (PNA Odonates, gestionnaires) ou en tant que bioindicateurs de l'évolution du fleuve et de ses habitats (Plan Loire, recherches fondamentales). Les attentes sont cependant différentes suivant l'échelle de réflexion.

Un protocole standard a vu le jour suite à une réflexion menée entre plusieurs acteurs du bassin ligérien. La difficulté réside dans la collecte standardisée d'exuvies sur un fleuve plastique et changeant. Pour essayer de prendre en compte au mieux cette caractéristique, un échantillonnage flottant dans le temps et dans l'espace a été adopté. Les échantillonnages doivent également se maintenir sur le long terme dans l'optique de gommer au maximum les variations interannuelles et ainsi d'espérer une significativité statistique des analyses.

Le protocole a été testé en 2014 par deux opérateurs de Conservatoire d'espaces naturels (4 mailles) et par la RNN de St-Mesmin. Les premiers retours sont positifs et des remarques tirées de ces premières expériences permettront d'affiner et de préciser le protocole.

Une thèse verra probablement le jour à l'université de Tours (en partenariat avec le CORELA – Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents) via des subventions de Plan Loire sur le cortège des gomphes, et notamment sur les champs de l'écologie et de la biologie larvaire.

Point sur le Steli

Cédric VANAPPELGHEM - Cen NPdC et Anne-Laure GOURMAND - MNHN

Un rappel du protocole est effectué (se reporter au diaporama pour plus de précisions). Après une augmentation du nombre d'observateurs mais surtout de sites suivis en 2012, ces résultats sont en légère

diminution en 2013 (à noter que les données 2014 ne sont pas représentatives car toutes les données n'ont pas encore été transmises). 2 facteurs expliquent cette baisse : les observateurs ne pouvaient, jusqu'à présent, rentrer eux-mêmes leurs observations et devaient renvoyer leurs fiches sous format Excel aux organismes référents. Par ailleurs, une animation en retrait du programme peut également expliquer cette diminution.

Depuis peu, une interface de saisie des données en ligne a été créée et fonctionnant de manière intuitive. Les sites et les observations peuvent y être renseignés. Un onglet « export » différent en fonction du statut de l'observateur est également opérationnel. La communication autour de ce dispositif n'a pour l'instant pas été importante car quelques petits bugs doivent être d'abord résolus.

De nouvelles analyses ont été faites pour savoir si le jeu de données est robuste. Le grand nombre de sites suivis en Haute-Normandie ont notamment permis de tester l'effet observateur. Les résultats sont encourageants pour les analyses futures car l'hétérogénéité de la détectabilité des espèces en fonction des observateurs reste relativement négligeable. Cette analyse devra être approfondie pour d'autres espèces moins communes quand le jeu de données le permettra, pour savoir si cette constatation est généralisable. En parallèle, des tests pour voir si les effets des habitats sur la présence des espèces ont été menés sur *Chalcolestes viridis viridis* et *Anax imperator*. Les résultats sont plutôt cohérents. Enfin, les analyses ont démontré que le temps de prospection va avoir un impact sur la probabilité de détection des espèces.

Des outils à destination des participants ont été créés : tutoriel du logiciel présence et test de puissance d'un échantillonnage. Ceux-ci sont librement téléchargeables sur le site Internet du Steli : <http://odonates.pnaopie.fr/steli/>.

Au niveau de la communication, une double page sur le Steli a été intégrée dans le nouveau cahier d'identification des libellules, édité par Biotope.

Les perspectives 2015 laissent entrevoir un projet de développement dans le cadre du programme Loire IV (UNCPIE), une utilisation en routine en RNN des Coussouls de Crau (Cen PACA) et la valorisation et dynamisation de l'utilisation de l'interface de saisie en ligne.

- Pascal DUPONT (PD) : avec les données opportunistes, la pression d'observation n'est pas renseignée. Il faut garder les sessions uniques pour sauvegarder les informations sur la détectabilité.
- Xavier HOUARD (XH) répond que toutes les données ont été conservées depuis le lancement du Steli.

Point sur la Liste rouge nationale des Odonates

Florian KIRCHNER - UICN France

Les Listes rouges existent depuis 1963. Ce sont des outils de référence sur la situation des espèces à l'échelle mondiale. Pour que cet outil soit crédible, les critères d'évaluation des espèces doivent être précis et objectifs. Chacun des 5 critères est ainsi subdivisé en plusieurs sous-critères qui permettent d'affiner l'analyse.

En ce qui concerne la Liste rouge des Odonates de France métropolitaine, 4 structures travaillent en partenariat : l'UICN, le MNHN, l'Opie et la Sfo.

- Xavier HOUARD (XH) : avec plus de 620 000 données dans la base, on a maintenant un lot de données cohérent. À ce stade du projet, un important travail d'intégration, de validation géographique et de synthèse des données a été réalisé, permettant de garantir la fiabilité géographique de 99% des données de la base, soit près de 110 000 corrections !

Les opérateurs des déclinaisons seront sollicités au cours de l'automne pour rendre une première évaluation des cartes élaborées en vue de la Liste rouge. Le mois de novembre sera alors consacré au traitement des différents problèmes qui auront été remontés à l'Opie par leur intermédiaire. Puis les cartes ainsi retravaillées seront mises à disposition des experts pour consultation avant d'organiser les ateliers de validation prévus durant les premiers mois de l'année 2015. La publication des résultats est envisagée pour mai 2015.

- Pascal DUPONT (PD) précise que d'un point de vue « tactique » et de valorisation du travail, il est intéressant que la Liste rouge se concrétise en fin de Plan.

Focus sur la doctrine régionale Basse-Normandie

Étienne IORIO - Gretia

Étienne IORIO (EI) présente le travail de doctrine régionale pour la prise en compte des Odonates dans le cadre des études règlementaires réalisé dans le cadre de la déclinaison Basse-Normandie (se reporter au diaporama pour plus de précisions). Il existe, de façon simplifiée, 2 principaux types d'études règlementaires : les études d'impact environnemental et l'évaluation des incidences Natura 2000.

Le document présenté vise à une meilleure prise en compte des Odonates dans les appels d'offre et concerne les régions Basse-Normandie et Pays de la Loire. Il cible les services instructeurs de la DREAL et des DDT, les pétitionnaires et leurs prestataires ainsi que les maîtres d'ouvrages publics qui diffusent les appels d'offre. Il apporte les principaux éléments nécessaires à la bonne conduite du volet odonatologique des études d'impact et des dossiers d'incidences Natura 2000, en particulier sur le plan qualitatif des prospections à mener.

Principaux axes du contenu :

- Détail des protocoles d'inventaires adaptés à la biologie des Odonates.
- Orientation à la recherche de l'ensemble des espèces à fort enjeu de conservation.
- Apport d'éléments méthodologiques d'évaluation pour les espèces protégées.

- Franck HERBRECHT (FH) et Xavier HOUARD (XH) résument le document ainsi : « Tant que les spécialistes odonatologues n'ont pas posés clairement les bases de ce que devrait être une bonne étude règlementaire, on ne peut se plaindre lorsque le travail est mal fait. »

< Point INPN par Pascal DUPONT (MNHN-SPN) >

La problématique des flux et transmissions des données est importante. Il faut associer un fichier de métadonnées pour structurer les envois. Par ailleurs, la mise en place d'une base de données plus transversale est en cours, prenant en compte les habitats et les espèces. Un travail sur les libellules est envisagé dans le cadre du PNA Odonates, si celui-ci est reconduit.

La réunion se termine à 16h45.